



HONORAIRES DE TRANSACTION

Les honoraires ci-dessous sont à la charge du vendeur. Ils s'appliquent à tous types de biens. Ils constituent des montants maximums, exprimés toutes taxes comprises. Des honoraires réduits peuvent être consentis en cas de mandat exclusif ou pour les professionnels (marchands de biens, investisseurs).

Estimation	Gratuite*
Prix de vente jusqu'à 120 000€	8% TTC minimum de 5 000€ TTC
Prix de vente de 120 001€ à 300 000€	6% TTC
Prix de vente à partir de 300 001€	5% TTC

**Hors avis de valeur demandé par un notaire sans projet de vente (ex. : succession) : 380 € TTC*

Les tranches ne sont pas cumulatives : le taux de la tranche dans laquelle se situe le prix de vente s'applique à la totalité de ce prix.

Le pourcentage est calculé sur le prix de vente honoraires inclus.

Honoraires au 1er janvier 2026 | TVA au taux en vigueur de 20% incluse

MAJO – SAS – au capital de 1 000€ – Cour Bareuzai, 59-61 rue des Godrans, 21000 DIJON | SIRET : 999 551 013 00017 – RCS de DIJON | Carte professionnelle : CPI 2102 2026 000 000 003 – CCI de MÉTROPOLE DE BOURGOGNE – Mentions T et G – Transaction : non-détention de fonds – **MAJO ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires** | Garant Gestion : MILA – Paris & Co, 1 parvis de la Défense Grande Arche, 92800 PUTEAUX – 30 000€ | RCP : MMA IARD – 160 rue Henri Champion, 72030 LE MANS CEDEX 9.